

ACTION N°1	MISE A JOUR DES GUIDES DE STATIONS FORESTIERES CEVENOLES
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Des documents décrivant les espaces forestiers existent dans les Cévennes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Typologie forestière des Basses Cévennes à pin maritime (1988) ○ Guide des stations forestières des Basses-Cévennes à pin maritime (1997) ○ Hautes Cévennes siliceuses - Catalogue des stations forestières et para-forestières (2002) ○ Guide des stations forestières des Hautes-Cévennes (2007); ○ Guide des stations forestières des Basses Cévennes à Châtaignier (2012). • Ces documents ne sont pas homogènes en ce qui concerne la prise en compte du climat dans les recommandations de gestion notamment. Par ailleurs, le climat ayant évolué depuis l'édition de ces documents, ils sont obsolètes. • Ces documents sont encore utilisés par les acteurs locaux • Il existe aujourd'hui peu d'espaces d'échanges sur les thématiques de l'adaptation des peuplements face au changement climatique dans les Cévennes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les guides des stations forestières cévenoles pour proposer aux gestionnaires et aux propriétaires forestiers des outils d'aide à la décision dans le contexte du changement climatique notamment en intégrant la dimension climatique dans le choix des essences et en définissant des niveaux de risque pour les essences • Créer un réseau de forestiers en Cévennes autour de l'adaptation des forêts au changement climatique • Rechercher des outils appropriés de vulgarisation des guides • Communiquer auprès des gestionnaires forestiers sur l'utilisation de ces outils techniques
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et animer un groupe de travail d'acteurs locaux et d'experts sur le sujet • Missionner un/des experts pour analyser les données climatiques actuelles et futures, croiser ces données aux caractéristiques stationnelles et de l'autécologie des essences pour déterminer le niveau d'adaptation actuel et le risque futur • Réaliser des expertises collaboratives avec un groupe de forestiers • Réfléchir à la mise à jour la liste des essences recommandées pour chaque station (ou stations prioritaires) • Effectuer un benchmark des outils de vulgarisation pour adapter l'outil guide des stations et le faire vivre • Réaliser des formations pour le déploiement des outils vers les forestiers de terrain

Périmètre	Territoires des guides de stations cévenols Basses Cévennes à Pin maritime, Hautes-Cévennes siliceuses et Basses Cévennes à Châtaignier
Résultats attendus	Guides des stations mis à jour Formations organisées (nombre, nombre de participants)
Porteurs de l'action	ONF-CNPF Coordination : CFT cévenols (Pays des Cévennes, PETR Causses & Cévennes, PETR Sud-Lozère)
Modalité d'animation	Temps agents des partenaires engagés CFT : création du réseau d'experts, organisation des réunions d'étapes, appui à la recherche de financements, relectures, lien avec les élus, communication
Partenaires techniques	Parc national des Cévennes, gestionnaires privés, syndicats propriétaires forestiers privés
Financements mobilisables (si besoin)	ADEVBOIS PNC FEADER – PEI FEDER Massif-Central ADEME

ACTION N°2	DYNAMISATION DE LA GESTION FORESTIERE EN FORET PRIVEE POUR REpondre AUX DEFIS FORESTIERS DU TERRITOIRE
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • 80% de la surface forestière est privée sur le territoire. Cela représente 5 300 propriétaires d'après le cadastre (mais fortement sous-estimé) et 74 000 ha. Les enjeux forestiers sont concentrés sur cette surface car les forêts publiques sont soumises au régime forestier et le plus souvent en gestion. • De nombreux freins existent pour la mise en œuvre d'une gestion durable sur les surfaces de forêts privées : morcellement de la propriété, méconnaissance du propriétaire sur sa propriété et sur la gestion forestière, accessibilité, ... • Le besoin d'animation territoriale est fort et les moyens des structures intervenants sur ces surfaces sont limités
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser la sylviculture en forêt privée pour rendre la forêt plus résiliente face au changement climatique en opérant une adaptation des peuplements ; pour mobiliser du bois localement et valoriser les massifs • Sensibiliser les propriétaires forestiers privés sur les enjeux territoriaux : risque feu de forêt, changement climatique, biodiversité, ... • Lever les freins à la mobilisation des bois en forêt privée pour approvisionner les filières locales et entretenir les massifs : développement de la desserte, travail sur le regroupement du foncier
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Division du territoire par quartier selon les enjeux territoriaux (concentration PSG, solutions à apporter aux propriétaires, enjeux localement forts (DFCI, mobilisation de bois, ...) • Prise de contact avec les propriétaires sur ce secteur pour provoquer des visites conseils (envoi de courrier) • Sensibilisation poussée sur le secteur de travail : réunions publiques, articles dans la presse/journaux communaux, permanence en mairie, ... • Réalisation de visites conseil auprès des propriétaires privés
Périmètre	PETR Sud-Lozère divisé en quartiers homogènes pour une action ciblée selon les enjeux
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations d'actions de communication auprès des propriétaires forestiers privés • Diagnostics individuels réalisés • Augmentation du nombre de Documents de Gestion Durable • Mobilisation de bois • Projet de création de desserte ayant émergé • Regroupement du foncier pour permettre une gestion durable
Porteur de l'action	CNPF
Modalité d'animation	Temps agent du CNPF (supplémenter du temps de travail d'un.e chargé.e de mission)

	CFT : Appui sur la communication auprès des propriétaires et visites conseil
Partenaires techniques	PETR Sud-Lozère Fransylva : relai communication auprès des propriétaires Parc national des Cévennes : appui de compétences pour réaliser des diagnostics écologiques lorsque des enjeux forts sont pressentis
Financements mobilisables (si besoin)	LEADER pour le temps de travail supplémentaire du CNPF

ACTION N°3	EQUILIBRE SYLVOCYNEGETIQUE : EVALUATION DES DEGATS & SENSIBILISATION
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Des dégâts importants liés à la faune sauvage sont constatés sur les peuplements forestiers • Les peuplements sensibles (plantations, régénération naturelle, peuplements gérés en sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC)) sont particulièrement exposés à ces dégâts • Mise en péril des efforts d'adaptation des peuplements au changement climatique : les dégâts peuvent être un frein à l'investissement pour les propriétaires • Le système d'alerte de l'observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (OEASC) est peu utilisé par les acteurs du territoire et n'est plus animé faute de moyens humains et financiers • Absence de protocole de suivi partagé par les différents acteurs pour les peuplements gérés en SMCC • Manque de données sur les dégâts en forêt • Un besoin de communiquer auprès des chasseurs sur l'impact des ongulés sauvages sur la gestion forestière
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir ou rétablir l'équilibre sylvocynégétique pour permettre le renouvellement des forêts et favoriser la diversité en essences permettant une meilleure résilience des peuplements • Mutualiser et faire vivre les outils de diagnostics existants (OEASC notamment) • Récolter des données en forêt pour objectiver les échanges entre les acteurs • Prioriser les secteurs d'intervention en fonction des enjeux • Sensibiliser les différents acteurs aux enjeux de l'équilibre sylvocynégétique
Actions	<p>1- Mobilisation d'un groupe de travail pour initier les réflexions et faire le point sur les méthodes de diagnostic.</p> <p>2- Ajustement du protocole d'évaluation des dégâts de gibier dans les peuplements gérés en SMCC proposé dans le cadre de la méthode Brossier-Pallu (mobilisation du groupe de travail)</p> <p>3- Compléter les cartographies des peuplements sensibles à l'abroustissement et d'évaluation des dégâts (diagnostic sur le terrain) en forêt publique et privée et mise en commun des données de l'ONF, du CNPF et du l'OEASC afin de disposer de données chiffrées et fiables</p> <p>4- Réalisation des actions de communication sur l'équilibre sylvocynégétique auprès des chasseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de sorties sur le terrain avec des forestiers et des chasseurs sur des secteurs à forts enjeux pour créer des échanges et sensibiliser sur la gestion forestière

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conception d'outils de communication (plaquette d'information synthétique et/ou capsule vidéo) – possibilité de créer les outils par l'embauche d'un.e stagiaire en communication ou forestier avec intérêt pour création de vidéo
Périmètre	PETR Sud-Lozère mais étendu possiblement au département du Gard
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ● Protocole de suivi en SMCC finalisé et validé par les partenaires ● Cartographies des peuplements sensibles et les dégâts complétées et création de données ● Réalisation des actions de communication sur l'équilibre sylvocynégétique auprès des chasseurs
Porteurs de l'action	Etablissement public du Parc National des Cévennes – PETR Sud-Lozère
Modalité d'animation	<p>Temps agent des structures – Etudiante en alternance au CNPF</p> <p>CFT : organisation des groupes de travail et des sessions de sensibilisation, réalisation de diagnostics dans les peuplements sensibles, participation à la conception des supports de communication</p>
Partenaires techniques	Office National des Forêts – Centre National de la Propriété Forestière, Fédération Départementale de Chasse (à confirmer)
Financements mobilisables (si besoin)	

ACTION N°4	GESTION DU RISQUE INCENDIE : COMMUNICATION ET INNOVATION ORGANISATIONNELLE
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque incendie est en augmentation sur le Sud-Lozère et il continuera d'augmenter dans le cadre du changement climatique (sur le territoire du Parc national des Cévennes, le nombre de jours par an présentant des indices de danger élevés devrait doubler dans le cas du scénario RCP 4.5 (GIEC) et tripler dans le cas du scénario RCP 8.5 d'ici la fin du XXIème siècle) • Les élus sont démunis face à ce risque nouveau et les habitants peu sensibilisés • Des obligations réglementaires sont efficaces pour protéger les biens et les personnes mais sont difficiles à mettre en place sur certaines communes • Les structures porteuses de la compétence DFCI sont des ASA qui sont aujourd'hui peu opérationnelles • Des réflexions sont en cours sur la mise à jour du PDPFCI en Lozère
Objectifs	Développer la culture du feu en sensibilisant les élus et les habitants au risque incendie et ainsi préserver les personnes, les biens et les forêts
Actions	<p>Mettre en place d'un chantier test sur la mutualisation de travaux OLD</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation de la démarche aux communes pour identifier les communes volontaires et avec des contextes différents (coordination avec la DDT et l'ONF qui travaillent chaque année sur quelques communes sur la sensibilisation et la vérification des OLD ; priorisation sur les communes où le risque est le plus fort) ○ Cartographie des périmètres à débroussailler / quantification & estimation des travaux / répartition des charges ○ Mise en place d'un rétroplanning avec la commune ○ Aider la commune à trouver le maître d'œuvre du chantier (aide à la rédaction d'un CCTP et recherche du maître d'œuvre pour réaliser cette étape) ○ Réflexion autour de la valorisation des bois (selon le contexte de la commune, ressource pour le réseau de chaleur communal par exemple) ○ Aider la commune à organiser une réunion publique à destination des administrés pour présenter la démarche ○ Bilan du chantier (financier, organisationnel) ○ Communication auprès d'autres communes pour réaliser un retour d'expérience et enclencher de nouveaux chantiers <p>Mise à jour du PDPFCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation aux réunions de mise à jour, représentation des élus et de leurs attentes <p>Réflexions autour de la réorganisation des structures porteuses de la compétence DFCI :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etat des lieux des structures existantes ○ Concertation avec les élus et les structures ○ Elaboration d'un document de synthèse des solutions envisageables <p>Mise en œuvre de formations pour les élus sur le territoire : connaissance de la réglementation, du rôle et responsabilités des élus, présentation des outils disponibles. Retour d'expérience possible des élus gardois (notamment sur la prise en compte du risque incendie sur dans les documents d'urbanisme)</p> <p>Déploiements d'outils de communication pour faciliter le rôle des élus dans la sensibilisation et la mise en place de la culture du risque</p> <p>Réflexion sur les modes de gestions sylvicoles favorisant une réduction du risque incendie en lien avec le déploiement du sylvopastoralisme</p>
Périmètre	PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ● Organisation de chantiers test (mutualisation de travaux OLD) ● Mises en œuvre des actions du PDPFCI par les collectivités ● Sensibilisation et communication ● Montée en compétence des élus sur le sujet du risque incendie
Porteur de l'action	COFOR
Modalité d'animation	Temps agent des COFOR
Partenaires techniques	PETR Sud-Lozère, collectivités, DDT, Office National des Forêts, Préfecture, SDIS
Financements mobilisables (si besoin)	

ACTION N°5	ETUDE POUR LE DEPLOIEMENT D'AIDES SYLVICOLES SUR LE SUD-LOZERE
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Les territoires voisins au PETR Sud-Lozère sont dotés d'outils financiers permettant de mettre en place des itinéraires sylvicoles déficitaires et/ou innovants afin de rendre les peuplements plus résilients, de mobiliser du bois en conditions difficiles, etc. • Sur le territoire Sud-Lozère, le Parc national des Cévennes a une politique d'aides pour la mise en œuvre de pratiques sylvicoles favorables à la biodiversité (martelage en futaie irrégulière, mise en œuvre de techniques sylvicoles innovantes et de techniques d'exploitation alternatives). L'entrée biodiversité ne permet pas de subventionner des chantiers ayant un autre objectif prioritaire. • Certains peuplements sont dans une situation d'impasse sylvicole et nécessitent des aides extérieures afin de redynamiser la gestion forestière et redonner une fonctionnalité aux écosystèmes forestiers (situation de dépérissement notamment)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des solutions financières pour la réalisation d'opérations sylvicoles déficitaires mais qui permettent une exploitation de la ressource locale, une valorisation des peuplements, une adaptation des peuplements face au changement climatique • Faciliter la mise en œuvre de chantiers forestiers, en forêt privée notamment
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Prospector pour étudier la faisabilité de déploiement d'un dispositif d'aides sur le territoire : prise de contact avec Sylv'Acctes, Cœur de forêt, Génération forêt • Si la 1^{ère} étape est concluante : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un groupe de travail avec les forestiers du Sud-Lozère et la structure permettant le déploiement pour réfléchir aux itinéraires pouvant être financés • Organiser un ou des chantiers test mettant en œuvre la ou les itinéraires définis
Périmètre	PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact avec des porteurs de financements • Réunions techniques avec les partenaires forestiers locaux si les premiers échanges sont concluants • Chantiers tests
Porteur de l'action	PETR Sud-Lozère
Modalité d'animation	Temps animation CFT
Partenaires techniques	Gestionnaires privés, ONF, CNPF, Fransylva Lozère
Financements mobilisables (si besoin)	

ACTION N°6	FAIRE VIVRE L'OUTIL FORET IRREGULIERE ECOLE
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • La FIE du Bougès est un outil de formation à la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) qui a 2 objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquérir des données sur la SMCC ○ Mettre à disposition des outils de formation • Le CNPF coordonnait la FIE notamment en animant le groupe de partenaires investis. Faute de financement, le groupe de partenaires n'est plus animé aujourd'hui. • Des dispositifs de suivis des peuplements sont en place depuis plusieurs années et nécessitent d'être remesurés
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la SMCC, particulièrement résiliente face au changement climatique • Faire vivre la Forêt Irrégulière Ecole en animant le groupe de partenaire et en faisant émerger de nouveaux projets
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Animation du groupe de partenaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation d'une rencontre pour faire le bilan de l'outil et de ses productions ○ Identifier de nouveaux projets pour combler les manques • Remesure des placettes de suivis • Développement de nouveaux projets : bilan économique pour les 10 ans de la FIE, observatoires photo des peuplements, formalisation de l'offre de formation auprès des établissements, projet en lien avec d'autres FIE en France
Périmètre	Forêt Irrégulière Ecole du Bougès et peuplements satellites
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation du groupe de partenaires • Remesure de placettes • Emergence de nouveaux projets
Porteur de l'action	CNPF
Modalité d'animation	Temps agents CNPF CFT : appui à l'organisation et animation du groupe de partenaires, remesure de placettes, accompagnement éventuel de nouveaux projets
Partenaires techniques	Pro Silva France, AgroParisTech, Office National des Forêts, Association FOGEFOR Lozère, Coopérative la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise, Experts Forestiers de France, Fransylva Lozère, DRAAF Occitanie et DDT Lozère, Groupement Forestier du Bougès, Parc National des Cévennes, PETR Sud-Lozère, Maison Familiale Rurale de Javols, Chambre d'Agriculture de la Lozère et Communes Forestières de Lozère
Financements mobilisables (si besoin)	

ACTION N°7	IDENTIFICATION ET COMMUNICATION AUTOUR DES FORÊTS ANCIENNES/MATURES
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Une part conséquente de la biodiversité forestière est associée à l'ancienneté de l'état boisé et à la maturité des peuplements forestiers. La protection des forêts anciennes et/ou mature permet la préservation de la biodiversité et favorise la résilience des peuplements • Le Parc national des Cévennes a réalisé un travail de cartographie des forêts présumées anciennes (continuité d'état boisé depuis au moins 150 ans, d'après la carte d'État-major) • Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles anime 2 sites Natura 2000 sur lesquels ont été identifiés des habitats forestiers à forts enjeux écologiques. Des contrats Natura 2000 forestiers pourraient être proposés aux propriétaires. • La forêt cévenole est en très grande partie privée. Lorsqu'elle est gérée, la gestion est réalisée par des gestionnaires privés ou les propriétaires.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation de la biodiversité forestière via la protection des forêts anciennes et/ou mature
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires afin d'informer sur l'importance de la préservation de ces peuplements via : <ul style="list-style-type: none"> ○ Création, diffusion et suivi d'un avis de recherche « grand public » via les outils de communication (presse, affiches, réseaux sociaux, sites internet des partenaires...) ○ Participation à des événements (Fête de la Forêt, Fête de la Nature, Programme 4 Saisons...) ○ Organisation d'animations sur la thématique « Forêt et biodiversité » • A partir des retours liés à l'avis de recherche, prise de contacts avec les propriétaires et identification des peuplements à fort enjeu (présentant des critères de maturité, présence de bois mort et de dendromicrohabitats) • Travail d'animation territoriale afin d'informer et d'accompagner les propriétaires vers des outils contractuels (contrats Natura 2000 ou ORE) de préservation de leur forêt
Périmètre	Territoire du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des peuplements identifiés • Propriétaires forestiers et gestionnaires sensibilisés
Porteurs de l'action	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles
Modalité d'animation	Temps agents des structures Diagnostics écologiques par le PNC
Partenaires techniques	Parc national des Cévennes, CNPF, Pays des Cévennes, PETR Sud-Lozère, Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie
Financements mobilisables (si besoin)	

ACTION N°8	COMMUNICATION AUTOUR DU DEPLOIEMENT DU RESEAU FRENE EN OCCITANIE ET DE LA LIBRE EVOLUTION
Axe stratégique	GERER LES RISQUES ET ADAPTER LA FORET POUR FAIRE FACE AUX DEFIS LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Une part conséquente de la biodiversité forestière est associée à la présence de bois mort et à la maturité des arbres et des écosystèmes forestiers • Le développement d'une trame de vieux bois, via le placement de peuplements en libre évolution (entre autres), permet la préservation de la biodiversité et favorise la résilience des forêts (face au changement climatique, notamment) • Le réseau FoRêts en libre Evolution NaturElle (FRENE), déployé en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2008, est en cours de déploiement dans la région Occitanie. Il vise à recenser l'ensemble des espaces placés en libre évolution à long terme et à faire évoluer la gestion forestière en y renforçant la place de la libre évolution (volontaire).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires sur les intérêts de la libre évolution • Faire connaître le réseau FRENE (en cours de déploiement en Occitanie) • Développer une trame de vieux bois permettant le maintien d'une biodiversité élevée favorisant la résilience des peuplements face au changement climatique
Actions	Réalisation d'actions de communication autour du déploiement du réseau FRENE en Occitanie et sur la libre évolution (format à définir / confirmer) : réunion d'information, journée technique, séminaire, etc.
Périmètre	Parc national des Cévennes
Résultats attendus	Organisation d'événement permettant la communication autour de la libre évolution et du déploiement du réseau FRENE
Porteur de l'action	Parc National des Cévennes
Modalité d'animation	Temps agents PNC CFT : appui pour l'organisation d'événement
Partenaires techniques	PETR Sud-Lozère
Financements mobilisables (si besoin)	

<p>ACTION N°9</p>	<p align="center">DEVELOPPER LES FILIERES ASSOCIEES AU PIN MARITIME</p> <p>n°9-1 : Création d'une micro-filière autour de la résine du Pin maritime cévenol</p> <p>n°9-2 : Accompagnement des collectivités pour l'utilisation de Pin maritime en mobilier urbain</p> <p>n°9-3 : Accompagnement des collectivités pour l'utilisation de Pin maritime en bois-construction</p> <p>n°9-4 : Communication autour des utilisations possibles du Pin maritime en Cévennes</p> <p>n°9-5 : Développer les coopérations autour du Pin maritime avec l'Ardèche</p>
<p>Axe stratégique</p>	<p>SOUTENIR & DEVELOPPER LA FILIERE FORET-BOIS LOCALE</p>
<p>Constat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Pin maritime est une essence bien implantée sur le massif cévenol (13 285 ha de peuplements purs sur les CFT Sud-Lozère et Pays des Cévennes), mais aujourd'hui peu valorisée. La qualité de son bois est souvent moyenne à cause du manque de sylviculture (voire d'une sylviculture non adaptée) notamment liée à sa mauvaise image auprès des habitants. • Cette essence se comporte cependant bien face au changement climatique et peut produire du bois de qualité lorsque qu'une gestion forestière de qualité lui est appliquée. • Le Pays des Cévennes et le PETR Sud-Lozère se sont associés pour travailler sur la thématique de la valorisation du Pin maritime car cet enjeu est partagé sur les deux territoires. Un Comité de Pilotage composé d'une quarantaine d'acteurs forestiers, du monde de la recherche, du développement local et des entreprises privées, animé par les Chartes forestières, oriente et suit des travaux autour du Pin maritime. Les réflexions ont abouti à la création en 2019 d'un plan d'action autour de cet enjeu. • Les travaux autour de la valorisation du Pin maritime via le gemmage ont ainsi émergé. Le gemmage consiste à récolter la résine. Historiquement réalisée dans les Landes, cette activité n'avait jamais été testée dans les Cévennes. Un comité de pilotage dédié, animé par les CFT, a été créé en 2020 pour travailler ce thème sur les deux territoires. Divers contrats de recherche (caractérisation chimique des produits et optimisation du processus de distillation) et études (faisabilité économique, ressource, développement de débouchés, ...) ont été menés pour résoudre des questions liées au lancement de la filière. En 2023, un groupe de partenaires publics et privés ont conçu un plan d'action multithématique et pluriannuel pour poursuivre les travaux et traiter le maximum de thèmes permettant de lancer la filière de manière efficiente. Ce plan d'action comporte plusieurs volets (amont forestier, chimie et développement de débouchés, analyse économique et sociétale et analyse environnementale). Le Pays des Cévennes a missionné la société de cosmétiques l'Accent en 2023 afin de créer un soin thermal à base d'huile essentielle de térébenthine. L'UMR IATE, le PETR Sud-Lozère et le Pays des Cévennes sont engagés depuis 2023 dans le projet occitan BICCOC « Bioclusters circulaires en Occitanie ». Il rassemble plusieurs équipes de recherche et a pour vocation à étudier les conditions de réussite de création de bioclusters et celui de la résine du pin maritime cévenol est l'un des cas d'étude. Des analyses de cycle de vie pour la production d'huile essentielle térébenthine et de colophane seront réalisées en 2026 par l'une des équipes de recherche du projet BICCOC. • Par ailleurs, suite aux précédentes CFT et à une étude réalisée par le CRITT Bois Occitanie, commanditée par le PETR Sud-Lozère, en partenariat avec le Pays des Cévennes, la

	<p>faisabilité technico-économique de réalisation de mobilier en Pin maritime thermochauffé a été démontré. Actuellement, 3 gammes de ce type de mobilier ont été dessinées, dont deux par le designer-chercheur Sammy Rio. Les communes de la voie verte entre Florac et Sainte-Cécile-d'Andorge ont souhaité valoriser l'une d'elle en équipant le linéaire de mobilier en Pin maritime. Après cette réalisation l'enjeu est de pouvoir déployer ces gammes sur les territoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concernant le bois construction, un manque de connaissance de l'utilisation du Pin maritime pour cette utilisation est constaté. Seul un exemple est disponible dans les Cévennes, à Cendras. Un projet d'écoquartier est en cours de réalisation à St Hilaire-de-Brethmas où la volonté politique est de recourir au Pin maritime des Cévennes dans la structure. Une phase de réalisation est en cours de définition et il va s'agir désormais de manière fine, de la forêt à la planche, les conditions technico-économiques pour aboutir à un système constructif (déjà défini) viable et répliquable et ceci en lien avec les filières paille de riz de Camargue (isolation) et terre crue (enduit). ● Enfin, le territoire ardéchois s'est rapproché des deux CFT, car un groupe de travail s'est mis en place chez eux sur la valorisation de cette essence. Ces acteurs ont plutôt travaillé sur l'amont et notamment la sensibilisation à la sylviculture. Ils sont intéressés par les travaux menés sur l'aval par les CFT Sud-Lozère et Pays des Cévennes. Et inversement. Les enjeux étant en tout point similaires, il y a un intérêt partagé à partager les expériences.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ● Apporter de la valeur aux peuplements de Pin maritime afin d'améliorer sa gestion dans un objectif de production de bois d'œuvre et d'entretien des massifs ● Améliorer l'image du Pin maritime auprès des habitants et des propriétaires forestiers afin d'inciter à une meilleure gestion ● Finaliser la création de la filière en faisant financer un plan d'action multithématique autour du lancement de la filière ● Déployer sur les territoires des gammes de mobilier en Pin maritime à partir des chantiers exemples ● Développer l'utilisation du Pin maritime en bois construction ● Elargir la coopération avec l'Ardèche qui travaille sur la valorisation de cette essence
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ● RESINE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation du groupe de travail afin de finaliser le plan d'action et préparer la ou les réponses à/aux appels à projet ○ Passation de la coordination du projet au chef de file ○ Suivi de la mise en œuvre des actions ○ Suivi et participation à la réalisation du projet BICCOG ○ Présentation du soin thermal au secteur du thermalisme afin de susciter les commandes ○ Réflexion autour d'un modèle économique pérenne pour la production du soin thermal ○ Analyse de l'opportunité de breveter le soin thermal ● BOIS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Communication auprès des collectivités en s'appuyant sur les réalisations (voie verte, prototypes) et incitation à la commande de mobilier en Pin maritime thermochauffé ○ Création d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes pour leur proposer d'acquiescer du mobilier en Pin maritime dans le cadre du financement DIE ○ Réalisation des opérations en lien avec l'écoquartier visant à recueillir et améliorer la compétitivité de la filière bois construction en pin maritime des

	<p>Cévennes</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMMUNICATION : <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'une fiche technique sur l'utilisation du bois de Pin maritime et diffusion auprès des élus, et de l'ensemble des prescripteurs bois ○ Diffusion des résultats du projet ASEV Pin • COOPERATIONS : Création d'un partenariat avec les acteurs ardéchois en faisant du transfert d'expérience entre les territoires
Périmètre	PETR Sud-Lozère & Pays des Cévennes
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • RESINE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation du groupe de travail ○ Rédaction du dossier de candidature ○ Financements obtenus pour la mise en œuvre du projet ○ Mise en œuvre du plan d'action du projet de R&D • BOIS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Création de document de communication sur le mobilier en Pin maritime ○ Création de l'appel à manifestation d'intérêt ○ Commande de mobilier ○ Nombres et types de tests menés pour l'amélioration de la filière bois construction ○ Volume de pin maritime pour l'écoquartier • COMMUNICATION : Création de la fiche technique et diffusion • COOPERATION : Nombre de réunions avec les partenaires ardéchois
Porteurs de l'action	<p>Actions 9-1 : Fibois Occitanie (à confirmer) / UMR AGIR pour BICCOG</p> <p>Action 9-2, 9-3, 9-4 : Pays des Cévennes et PETR Sud-Lozère</p> <p>Action 9-5 : COFOR Ardèche, Pays des Cévennes et PETR Sud-Lozère</p>
Modalité d'animation	CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère Animation de groupe de travail, coordination multi acteurs, réalisation outils de communication, accompagnement des collectivités
Partenaires techniques	<p>Action 9-1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail des partenaires pour le projet de R&D (FIBOIS, CNPF, Syndicat des Forestiers Privés du Gard, INRAE et Université de Montpellier, Ecole des Mines d'Alès, Samy RIO, Galipot, Cyril ORLANDINI, Alexandre CARTOUX) - COPIL résine Pin maritime - BICCOG : UMR SPO (Sciences pour l'Énologie) / UMR LCA (Laboratoire de Chimie Agro-industrielle) / UMR IATE (Ingénierie des Agropolymères et Technologies Émergentes) / UMR MoISA (Montpellier Interdisciplinary center on Sustainable Agri-food systems) / LEREPS (Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes sociaux) / YFIXIA / AD'OCC / PETR Sud-Lozère / Pays des Cévennes - Soins thermal : L'Accent, INRAE et Université de Montpellier, Distilleries locales, Station thermale des Fumades, CCI de Montpellier, etc. <p>Action 9-2 : PNC, CRITT Bois, Bois & Via</p> <p>Action 9-3 : Territoire 30, Commune de St Hilaire de Brethmas, Atelier InExtensio, FIBOIS Occitanie, COFOR Occitanie, CNPF, ONF, Propriétaires forestiers – ETF, bûcherons – scieurs – constructeurs bois, négociants de bois, CRITT Bois, CIRAD</p> <p>Action 9-4 : Membres des Groupe de travail mutualisés Communication et Pin maritime des CFT Sud-Lozère et Pays des Cévennes, CIRAD, CRITT Bois</p>

	Action 9-5 : ONF Ardèche, CNPF Ardèche, COFOR d'Ardèche, FIBOIS Drôme-Ardèche, PNR des Monts d'Ardèche
Financements mobilisables (si besoin)	<p>Action 9-1: Budget global pour la mise en œuvre du plan d'action : 1.1 à 1.5M€ Piste de financement : PEPR FORESTT (ANR), PEI GO (FEADER)</p> <p>Action 9-2 : Incitation pour les collectivités à investir dans du mobilier en Pin maritime : Dotation Innovation Expérimentation (25 à 50% de l'investissement) et DETR</p> <p>Action 9-3 : 150 000 € sur 2025-2026, Subvention de 50% de la Banque des Territoires</p>

ACTION N°10	APPUI A L'EMERGENCE D'UNE ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE PIQUET DE CHATAIGNIER
Axe stratégique	SOUTENIR & DEVELOPPER LA FILIERE FORET-BOIS LOCALE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Le châtaignier est l'essence la plus préoccupante d'un point de vue sanitaire en Cévennes. Elle connaît un fort dépérissement (Cf. Données des DSF Lozère, Gard, Massif-Central et <i>La châtaigneraie Bois en Cévennes : Un constat alarmant, CRPF, 2014</i>) en-deçà de 600 m d'altitude désormais et, sans aides publiques, il y a un manque de levier financier pour la renouveler. • Les peuplements de châtaigniers dans les Cévennes peinent à être valorisés. Les bois de qualité intermédiaire (et les bois dépérissants) sont souvent sous-exploités faute d'acheteur. • Le manque de débouchés limite la gestion forestière durable sur ces peuplements. • Le Parc national des Cévennes anime depuis 2020 un comité de pilotage autour de la châtaigneraie cévenole, pour la mise en place d'un plan d'actions multithématique. Suite à la concertation de ses membres, la valorisation des bois intermédiaires de châtaignier a été identifiée comme un levier pour développer la filière châtaignier bois dans les Cévennes, tant par les partenaires de la forêt publique, que de la forêt privée.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter de la valeur aux peuplements de châtaignier afin de dynamiser la gestion forestière pour produire du bois d'œuvre et adapter les peuplements face au changement climatique • Développer des débouchés pour les bois intermédiaires et les bois dépérissants de châtaigniers • Développer une filière permettant de diversifier les activités économiques des agriculteurs (piquets, ganivelles, treilles)
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-étude bibliographique pour étudier les filières similaires dans d'autres territoires, recueil d'expérience des producteurs de piquets sur le territoire déjà connus, identification des personnes ressources sur les territoires pouvant recueillir de la donnée • Prise de contact avec des bureaux d'étude pour calibrer l'étude, identifier les réalisations possibles. • Sollicitation du réseau des territoires forestiers national pour prendre les retours d'expérience d'études similaires. • Veille sur les financements mobilisables. • Identification des formations pouvant être intéressées par un projet tutoré ou un stage • Détermination du portage de l'étude • Réalisation d'une étude économique pour vérifier la faisabilité du développement et les conditions d'émergence de la filière : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etat des lieux techno-économiques sur le territoire des Cévennes : Qui produit des piquets ? Avec quel matériel ? Quelle organisation ?

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de marché : identification du marché potentiel à différentes échelles (locale, régionale, nationale) : Qui sont les producteurs, quels sont les volumes produits, quelle est l'origine des bois ? Quels sont les marchés à haute valeur ajoutée ? Quelles valorisations possibles pour les coproduits et la ressource non adaptée à la production ? ○ Chiffrage du coût de production sur le territoire et identification des modèles d'organisation de filière possibles : de l'exploitation au produit fini, détermination de la marge pour les propriétaires forestiers, exploitants et transformateurs <ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite des réflexions si l'étude aboutit à des perspectives positives (lien à faire avec les CUMA)
Périmètre	CFT Cévenoles (PETR Sud-Lozère, Pays des Cévennes et PETR Causses & Cévennes)
Résultats attendus	Réalisation de l'étude et production des livrables (fiches technico-économique)
Porteur de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Appui des CFT Cévenoles pour des actions préalables à l'étude puis pour le suivi de l'étude ● Portage de l'étude à confirmer : Chambres consulaires, Parc national des Cévennes, réseau IPAMAC ?
Modalité d'animation	CFT (avec les CFT Pays des Cévennes et Sud-Cévennes) : réalisation de l'étude bibliographique, recherche de financement, co-rédaction du cahier des charges, identification des bureaux d'étude, suivi de l'étude
Partenaires techniques	CNPF, PETR Sud-Lozère
Financements mobilisables (si besoin)	Etude économique : 50 000€ Piste de financement : LEADER, FNADT Massif-Central, ADEVBOIS

ACTION N°11	MISE EN PLACE D'ETUDES PREALABLES AU DEVELOPPEMENT D'UNE MICRO-FILIERE SUR LE TANIN DE CHATAIGNIER
Axe stratégique	SOUTENIR & DEVELOPPER LA FILIERE FORET-BOIS LOCALE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Les peuplements de châtaigniers dans les Cévennes peinent à être valorisés • Le manque de débouchés limite la gestion forestière durable sur ces peuplements • Certains peuplements de châtaigniers dépérissent sans levier financier pour les renouveler • Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles travaille depuis 2014 sur le sujet de la valorisation du châtaignier. Plusieurs travaux ont permis d'aboutir au projet de recherche MODESTINE (2022-2024). Ce projet a permis d'étudier le procédé bi-vis pour l'extraction du châtaignier ainsi que de mener une étude socio-économique pour co-construire la chaîne de valeur.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter de la valeur aux peuplements de châtaignier afin de dynamiser sa gestion • Développer une filière permettant de diversifier les activités économiques des entreprises locales • Poursuivre la recherche afin de travailler sur 4 volets de valorisation pour le tanin : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bio-contrôle ○ Retardateur de flamme ○ Retardateur dans les panneaux de bois pour la construction ○ Alimentation animale
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un consortium composé : <ul style="list-style-type: none"> ○ du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles : chef de file, coordination du projet de recherche ○ des CFT Pays des Cévennes et Sud-Lozère : lien avec le mode économique pour la recherche d'industriels et d'entreprises locales qui pourraient intégrer le projet ○ UMR IATE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la recherche de subvention ▪ Recherche sur les retardateurs de flamme ○ UMR AGROMAT : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la recherche de subvention et site pilote pour la production de tanins ▪ Recherche sur l'hydrophobie des panneaux thermopressés (valorisation d'un co-produit issu de l'extraction des tanins) ○ COFOR : appui à la recherche de subvention ○ CERIBOIS : représentant du projet Châtaignier du futur (échelle Massif Central) • Réalisation d'une étude socio-économique
Périmètre	Territoire du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Lever des verrous technologiques sur les 4 objectifs de valorisation des tanins : sollicitation de financements, montage d'un projet de R&D • Transfert des résultats de la recherche vers les entreprises locales ou des industriels
Porteur de l'action	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles
Modalité d'animation	Temps agents des structures CFT Sud-Lozère et Pays des Cévennes : lien avec les acteurs économiques
Partenaires techniques	UMR IATE, UMR LCA, INRAE, PETR Sud-Lozère, Pays des Cévennes, CERIBOIS, COFOR Gard, Lozère et Ardèche
Financements mobilisables (si besoin)	

ACTION N°12	TRAVAILLER SUR L'ATTRACTIVITE DES METIERS DE LA FILIERE FORET BOIS SUD LOZERE
Axe stratégique	SOUTENIR & DEVELOPPER LA FILIERE FORET-BOIS LOCALE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère (dans le cadre du programme d'actions de la CFT 2021-2024) a mené un travail de diagnostic des entreprises de la filière forêt-bois en Sud-Lozère. Des entretiens avec des entreprises de l'amont et de l'aval de la filière ont permis d'identifier les principales problématiques auxquelles elles sont confrontées. Le recrutement, la fidélisation des salariés et l'attractivité de la filière bois sont des sujets qui sont revenus lors de chaque entretien. • La pérennité de certaines entreprises est aujourd'hui menacée avec des postes qui n'arrivent pas à être pourvus. Pour l'amont de la filière forêt-bois, il manque également des entreprises pour l'exploitation forestière. • Suite à ces échanges, la CCI de la Lozère a organisé des ateliers à destination des chefs d'entreprise sur ces thématiques. Faute d'inscriptions ces ateliers n'ont pas eu lieu. • Cette thématique n'est pas spécifique à la filière forêt-bois, d'autres entreprises et structures employeuses du Sud-Lozère sont concernées par cette problématique.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les entreprises de la filière forêt bois locale pour garder les compétences, les savoir-faire et les emplois sur le territoire • Améliorer l'attractivité des emplois de la filière forêt-bois sur le territoire
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du programme RH & Attractivité par l'ADEFPAT : <ul style="list-style-type: none"> ○ Constitution du groupe de partenaires locaux (Lozère Nouvelle Vie, PETR Sud-Lozère, Lozère Développement, France Travail, ...) et intégration du réseau de territoires investis dans la démarche pour obtenir des retours d'expériences sur la mise en œuvre du programme ○ Rédaction du cahier des charges pour le recrutement du consultant ○ Organiser une soirée pour présenter l'intervenant qui animera les ateliers et présenter les partenaires. L'objectif est de mobiliser un groupe d'une dizaine d'entreprises et structures employeuses prêtes à s'engager dans la démarche. Différents secteurs d'activités seront concernés (pas uniquement la filière forêt-bois) ○ Organisation de 4 ou 5 ateliers de travail avec les entités engagées
Périmètre	PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des ateliers avec le consultant • Embauches pérennes de salariés par les entreprises
Porteur de l'action	ADEFPAT

Modalité d'animation	Prestation d'un consultant pour la réalisation des ateliers Temps d'agents des structures PETR sud-Lozère : lien avec les entreprises, appui à l'organisation des rencontres
Partenaires techniques	PETR Sud-Lozère, Lozère Nouvelle Vie, France Travail, Lozère Développement
Financements mobilisables (si besoin)	Programme RH & Attractivité

ACTION N°13	DEVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DU BOIS CONSTRUCTION DANS LES PROJETS PUBLICS
Axe stratégique	SOUTENIR & DEVELOPPER LA FILIERE FORET-BOIS LOCALE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Ressource en bois présente en qualité construction sur le territoire • Ressource mal utilisée ou sous valorisée • Sous-utilisation du bois construction sur le territoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer par des projets concrets qu'une part du bois présent sur le territoire peut trouver sa place dans des projets du territoire • Développer l'utilisation du bois local dans les projets de construction / rénovation sur le territoire • Apporter des solutions aux élus maitres d'ouvrage pour valoriser le bois local dans leurs projets • Développer la filière bois local • Générer des retombées pour le territoire
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et valorisation des outils/formations proposés par les COFOR (BTMC, PACTE, etc.) notamment auprès des élus • Identifier de projets potentiels des communes et collectivités du territoire et transmettre l'information qu'ils peuvent être accompagnés par les Communes Forestières • Encourager l'usage de la marque de certification BTMC pour apporter des garanties sur l'origine et la traçabilité des bois • Valoriser les projets en bois local avec une estampe (BTMC ou autre) par des actions dédiées (visites, formations...) • Faire du lien avec les ABPS pour développer des projets pierre sèche/bois
Périmètre	PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les retombées économiques sur le territoire (quantifiable avec l'outil ART) • Permettre aux élus de monter en compétence sur le sujet bois-construction • Nombre de projets réalisés
Porteurs de l'action	COFOR Occitanie
Modalité d'animation	Temps agents COFOR : accompagnements techniques dédiés, formations, actions de sensibilisation CFT : appui logistique organisation des rencontres, communication
Partenaires techniques	PETR Sud Lozère, chambres des métiers, interprofession Fibois, architectes, CAUE48
Financements mobilisables (si besoin)	S'appuyer sur les financements LEADER pour financer les projets (AAP dédiés)

ACTION N°14	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PROJETS DE DESSERTE
Axe stratégique	SOUTENIR & DEVELOPPER LA FILIERE FORET-BOIS LOCALE
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • La desserte forestière est un sujet clé pour l'exploitation et la valorisation de la ressource forestière locale • La réalisation de projets liés à la desserte est complexe notamment à cause de la multiplicité de propriétaires concernés par le tracé. Une animation poussée est souvent nécessaire. • Le schéma de desserte externe réalisé par le Département n'a pas été animé et peu de projets ont abouti
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la mobilisation de la ressource locale • Dynamiser la sylviculture notamment en forêt privée
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un groupe de travail avec les gestionnaires pour identifier les secteurs prioritaires • Appui au développement de projets de desserte en forêt publique et privée : animation auprès des propriétaires, lien avec les élus, ...
Périmètre	PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de projet de desserte • Peuplements mis en gestion et bois mobilisé
Porteurs de l'action	PETR Sud-Lozère
Modalité d'animation	CFT : temps d'animation
Partenaires techniques	ONF, CNPF, gestionnaires privés, Conseil Départemental de la Lozère
Financements mobilisables (si besoin)	

ACTION N°15	PERENNISER LA FETE DE LA FORET
Axe stratégique	CREER DU LIEN ENTRE LA FORÊT ET LES HABITANTS
Constat	<ul style="list-style-type: none"> Le territoire Sud-Lozère est majoritairement forestier (60% de taux de boisement) mais l'espace forestier et ses enjeux sont peu connus des habitants. La forêt est souvent perçue négativement par une partie de la population. Ceci est notamment lié au fait que le territoire cévenol est un territoire nouvellement forestier. La surface forestière est en constante augmentation depuis la déprise agricole. Création en 2023 de l'évènement Fête de la forêt des Cévennes en collaboration entre le Pays des Cévennes et le PETR Sud-Lozère. Investissement du PETR Causses & Cévennes pour la seconde édition en 2024. Un évènement évalué comme positif lors des phases de bilan Une organisation chronophage pour les animateur/trices des CFT malgré l'embauche d'un service civique pour appuyer l'organisation de l'évènement 2024.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les habitants aux enjeux forestiers locaux et à la gestion durable des forêts Créer du lien entre les habitants et la forêt Faire connaître la filière forêt bois locale Pérenniser l'évènement en réinterrogeant son format et son portage
Actions	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser le groupe de travail communication (acteurs forestiers et élu.es) qui œuvre à l'organisation de l'évènement pour faire le bilan de l'édition 2024 et réinterroger le format et le portage de l'évènement Appui à l'organisation des éditions 2025 et 2027 sur le PETR Causses & Cévennes et le Pays des Cévennes et organisation en 2026 sur le PETR Sud-Lozère Réaliser une recherche de mécènes s'engageant sur la durée pour autonomiser l'évènement
Périmètre	Territoire du PETR Causses & Cévennes, du Pays des Cévennes et du PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des évènements Autonomisation des évènements
Porteurs de l'action	Pays des Cévennes, PETR Causses & Cévennes, PETR Sud-Lozère
Modalité d'animation	Temps agents des structures CFT Pays des Cévennes, Sud-Lozère, Sud-Cévennes : organisation de l'évènement (si portage par CFT) ou appui à l'organisation (si d'autres acteurs prennent en charge l'organisation)
Partenaires techniques	Groupe de travail communication mutualisé des CFT
Financements mobilisables (si besoin)	Budget : entre 10 000 et 30 000€ selon l'orientation donnée à l'évènement Mécénat

ACTION N°16	CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ANIMATIONS FORESTIERES
Axe stratégique	CREER DU LIEN ENTRE LA FORÊT ET LES HABITANTS
<p style="text-align: center;">Constat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le territoire Sud-Lozère est majoritairement forestier (60% de taux de boisement) mais l'espace forestier et ses enjeux sont peu connus des habitants. La forêt est souvent perçue négativement par une partie de la population. Ceci est notamment lié au fait que le territoire cévenol est un territoire nouvellement forestier. La surface forestière est en constante augmentation depuis la déprise agricole. • Il existe sur le territoire plusieurs acteurs qui réalisent des animations en lien avec la forêt (Ligue pour la Protection des Oiseaux, Parc national des Cévennes, CNPF, ...). Ces acteurs ont une expertise sur ce qui fonctionne pour attirer le grand public : s'appuyer sur des événements existants, animations avec des regards croisés (sylviculture et biodiversité par exemple), animations avec des approches diverses (forêt et art), ... • La Forêt Irrégulière Ecole d'Auberive (basée dans le Parc national de Forêts) propose des animations à destination du grand public. L'outil Forêt Irrégulière Ecole du Bougès, située sur le territoire, est aujourd'hui axé sur la formation des professionnels mais un déploiement d'animations grand public est envisageable.
<p style="text-align: center;">Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les outils existants (Forêt Irrégulière Ecole notamment) pour développer un programme d'animations à destination du grand public et des scolaires pour faire connaître la forêt, ses enjeux (biodiversité forestière, changement climatique, ...) et la gestion forestière • Créer du lien entre les habitants et la forêt • Identifier les éventuels besoins de nouveaux outils d'animation adaptés au grand public • Renforcer la collaboration entre les différents acteurs qui réalisent déjà des animations
<p style="text-align: center;">Actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter un retour d'expérience de la FIE d'Auberive sur leurs outils d'animation à destination du grand public afin d'envisager leur déploiement sur la FIE du Bougès • Réunir les partenaires identifiés afin de concevoir un programme d'animations pour l'année 2025. Ce programme sera adapté aux capacités d'investissement en temps des différents partenaires et proposera des approches et des thématiques diversifiées. Un objectif de 2 à 4 animations est fixé. • Identifier une ou plusieurs parcelles facilement accessibles pour dupliquer aisément les animations • Suite au retour d'expérience de la programmation 2025, le nombre et le type d'animations seront ajustés pour les années 2026 (et 2027 ?).

	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des animations auprès du public scolaire, en s'appuyant notamment sur l'offre pédagogique « J'apprends avec le Parc national » proposée par le Parc national des Cévennes. • Définir et concevoir d'éventuels nouveaux outils de communication / animation (selon les besoins identifiés au cours des premières années de mise en œuvre de l'action)
Périmètre	PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	Conception et mise en œuvre du programme d'animation
Porteurs de l'action	PETR Sud-Lozère, CNPF, LPO, Parc national des Cévennes
Modalité d'animation	Temps agents des structures CFT : animation du groupe de travail, réalisation de certaines animations
Partenaires techniques	REEL 48 et communes (pour la diffusion d'information) Potentiellement de nouveaux partenaires pourront intégrer le groupe de travail : ONF, Fédération de Chasse Lozère
Financements mobilisables (si besoin)	Subvention du PNC pour les années 2026 et/ou 2027 si un besoin de création de nouveaux outils est identifié après la première année de programmation

ACTION N°17	BOIS ENERGIE : SENSIBILISATION & ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE CITOYENNE
Axe stratégique	CREER DU LIEN ENTRE LA FORÊT ET LES HABITANTS
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Une précarité énergétique est constatée sur le territoire, les logements sont souvent mal isolés et les systèmes de chauffage vieillissants et peu performants (lorsqu'il s'agit d'anciennes installations au gaz, électrique, fioul ou bois bûche). • Cévennes Durables est un collectif qui regroupe des citoyens dans une structure d'investissement à caractère coopératif. Il développe depuis 2014 des projets photovoltaïques l'objectif étant que les citoyens s'approprient les questions de productions d'énergie. Cévennes Durables a initié des réflexions sur la création d'une filière bois énergie citoyenne. Des étudiants ont réalisé une étude en 2023 notamment en menant des enquêtes auprès des habitants du territoire et 30% des répondants ont affirmé être intéressés par un modèle d'approvisionnement citoyen. Le type d'organisation et le type de produit proposé sont en questionnement (achat groupé de granulés, financement coopératif d'installation collective, approvisionnement en bois bûches, ...).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la ressource bois locale en développant l'utilisation du bois énergie • Développer des modèles d'approvisionnement citoyens pour permettre aux habitants de s'approprier les questions d'autonomie énergétique • Communiquer sur l'utilisation de bois énergie
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • SENSIBILISATION : Réalisation de sensibilisations (auprès des élus notamment) : visites, diffusion de documents techniques • ETUDE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE BOIS ENERGIE CITOYENNE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Visites de projets sur le territoire et en dehors du territoire pour identifier les organisations possibles (modèle approvisionnement d'énergie bois citoyenne, chaufferie collective plaquettes) ○ Réalisation d'une étude pour construire un modèle économique viable pour Cévennes Durables sur le bois énergie citoyen : rédaction d'un cahier des charges pour qu'un bureau d'étude réalise une étude
Périmètre	PETR Sud-Lozère
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil d'expérience (voyages d'étude, visites) • Réalisation d'une étude pour déterminer le modèle économique • Sensibilisation des élus au bois énergie
Porteurs de l'action	Cévennes Durables – PETR Sud-Lozère
Modalité d'animation	Temps agents des structures, bénévolat pour Cévennes Durables CFT : relai auprès des élus, accompagnement de Cévennes Durables
Partenaires techniques	SDEE 48

Financements mobilisables (si besoin)	Pour étude économique : LEADER
--	--------------------------------

ACTION N°18	ANIMATION DE LA CHARTE FORESTIERE SUD-LOZERE
<p style="text-align: center;">Constat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le territoire Sud-Lozère est boisé à 60%, les enjeux forestiers sont forts et multiples (cf. Diagnostic). • Depuis plusieurs années, les élus et les partenaires sont engagés dans une animation forestière territoriale. Les élus et partenaires ont souhaité continuer à travailler de manière collaborative par le biais de la CFT. Un plan de 18 actions a ainsi été construit, 11 porteurs d'actions sont engagés dans la CFT. • La CFT est portée par le PETR Sud-Lozère avec un emploi à temps plein dédié à son animation.
<p style="text-align: center;">Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le plan d'action entre octobre 2024 et septembre 2027 • Tenir informé les élus et les partenaires de la CFT • Communiquer sur les actions de la CFT • Evaluer la CFT
<p style="text-align: center;">Actions</p>	<p>ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DE LA CFT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un comité de pilotage par an pour suivre les travaux, réorienter les actions si besoin, travailler sur l'évaluation de la CFT • Organisation des comités restreints des élus de la CFT : fréquence adaptable aux besoins de la CFT. Ils permettent de suivre de près les avancées et de faire le lien avec les autres élus du territoire • Co-animation du groupe de travail communication mutualisé avec le Pays des Cévennes : pour travailler sur les outils de communication : site internet, émission de radio, newsletter <p>COMMUNICATION AUTOUR DE LA CFT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de communiqués de presse autour des actions de la CFT • Edition de la newsletter • Mise à jour du site internet • Réalisation d'émissions radio • Représentation du territoire aux instances régionales et locales <p>SUIVI DES ACTIONS : implication variable selon les actions : animation de groupes de travail, appui à la recherche de financement, ...</p> <p>MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS : actions n°5, 9, 14, 15, 16</p> <p>PARTICIPATION AU RESEAU DES CFT OCCITANIE : participation aux réunions, partage d'expérience</p>
<p style="text-align: center;">Périmètre</p>	<p>PETR Sud-Lozère</p>
<p style="text-align: center;">Résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des 18 actions du plan d'action 2024-2027 • Organisation des comités restreints et des comités de pilotage

	<ul style="list-style-type: none"> • Communication autour des actions de la CFT
Porteur de l'action	PETR Sud-Lozère
Modalité d'animation	Temps animations CFT
Partenaires techniques	Elus Membres du Comité de pilotage
Financements mobilisables (si besoin)	Appel à projet Stratégies Locales de Développement Forestier